

Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

N° 691707

Service consulté

C051
FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT
POUR L'ANNEE 2007

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement du poste d'animateur GERPLAN pour la Communauté de Communes du Val d'Argent, pour l'année 2007. Le montant de notre subvention serait de 10.896,39 €.*

La Communauté de Communes du Val d'Argent sollicite l'aide financière du Département pour le poste d'animateur GERPLAN en 2007.

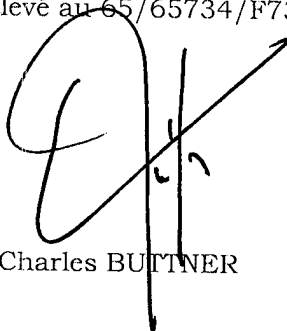
La Commission Permanente réunie le 23 septembre 2005 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 4 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 45.735 €/an).

Le montant prévisionnel du coût de fonctionnement du poste pour 2007 est de 27.240,97 €, ce qui induit une aide départementale de 10.896,39 €.

Pour mémoire, la subvention départementale pour 2005 se montait à 3.626,80 € et pour 2006 à 10.330 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2007, le montant de l'aide départementale serait de 10.896,39 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 MARS 2006

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03575	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Animateur GERPLAN 2007 - CC Val d'Argent	10 896,39
Total		10 896,39